

MARIE, nom charmant et gracieux dont on peut dire comme de celui de Jésus qu'il est plus doux aux lèvres que le rayon de miel, plus suave à l'oreille que le chant le plus harmonieux, plus délicieux au cœur que la joie la plus vive. MARIE, n'est-ce pas le nom de celle qui est terrible aux démons comme une armée rangée en bataille ? n'est-ce pas le nom de miséricorde par excellence, la clef qui ouvre la porte du ciel, la prière qui touche le cœur de Dieu ? Quel enfant chrétien ne l'apprit de sa mère ? Quelle mère ne l'a murmuré sur le berceau de son enfant ?

Ce nom si puissant et si doux, il faut savoir le prononcer comme il le convient. L'apôtre nous l'apprend : nous ne pouvons dire avec fruit le nom du Seigneur Jésus que par la grâce divine ; c'est aussi par la bonté de Dieu que nous saurons invoquer celui de Marie d'une manière efficace. Qui donc pourrait mieux nous l'enseigner, qui donc pourrait mieux nous obtenir cette grâce, que celle qui la première l'a prononcé et avec le plus d'amour après Jésus ? Que sainte Anne daigne nous venir en aide, alors notre cœur se dilatera, notre âme trouvera secours et mérite à répéter souvent, à redire toujours ce nom qui rappelle tant de bienfaits : Marie, sainte Marie !

(A suivre)

A NOS LECTEURS

Dans notre dernier numéro nous donnions l'Encyclique de Notre Saint-Père le Pape Léon XIII sur la question des écoles du Manitoba, et nous disions qu'elle avait été promulguée dans toutes les églises du diocèse, accompagnée du magnifique mandement de Sa Grandeur Mgr Bégin, Archevêque de Cyrène, que Mgr l'Evêque de Rimouski avait été autorisé à faire sien. C'est ce mandement que nous commençons à publier aujourd'hui.